

**JEUDI 08 DECEMBRE 2025 A 18H30****INFORMATIONS**

- **CBA** : L'enquête publique relative à la demande de renouvellement et d'extension du périmètre autorisé de la carrière de la Roche Amère exploitée par la Société Carrières et Ballastières des Alpes (CBA) est ouverte du lundi 08 décembre 2025 au mardi 06 janvier 2026. A l'issue, le conseil municipal devra formuler un avis sur la demande d'autorisation. Le dossier est consultable en mairie. Le rapport de l'inspection de l'environnement chargée des installations classées a été adressé aux membres du conseil municipal.
- **DECLARATION DE PROJET DE LA GENDARMERIE** : Monsieur le Maire indique que le projet est actuellement étudié par H2P. Le terrain pressenti se situe dans une zone Au dédiée à l'installation d'infrastructure publique. Compte tenu de l'ancienneté de la zone Au, le règlement du PLU devra être mis en compatibilité avec ce projet. Un bureau d'études en urbanisme sera missionné pour préparer la mise en œuvre de la procédure de *déclaration de projet*, prévue à l'article L.300-6 du code de l'urbanisme, et une réunion sera organisée en janvier 2026 avec les services de l'Etat. Dans un second temps, la commune recensera les aides financières susceptibles d'être attribuées dans le cadre de ce projet.
- **VIDEOPROTECTION** : L'installation est en voie d'achèvement.

**CONSEIL MUNICIPAL - ORDRE DU JOUR****♦ ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2025****♦ DECISIONS DU MAIRE (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)**

- ❖ De conclure un bail de location avec M CASTAGNOLI pour le logement sis 2 Place de la Fontaine Ronde 1<sup>er</sup> étage pour une durée de 3 ans renouvelables, à compter du 15 novembre 2025, pour un loyer mensuel de 422.47 €.
- ❖ De conclure un bail de location avec Mme FOUSSARIGUES pour le logement sis 20 Rue du Château 2<sup>eme</sup> étage, pour une durée de 6 ans renouvelable, à compter du 15 novembre 2025, pour un loyer mensuel de 350 €.
- ❖ De signer un contrat de maintenance avec la Société LOGITUD Solutions pour les deux logiciels de la police municipale, (PV électroniques et gestion des animaux dangereux) pour une durée de 1 an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour un montant de 876.70 €.
- ❖ Après consultation, de retenir la proposition de la SAS SUDERIANE pour un contrat de maintenance du parc informatique des services communaux, pour un montant mensuel de 944.50 € HT à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2025 et pour une durée de 3 ans.
- ❖ Après consultation, de retenir la proposition de la SAS SUDERIANE pour l'acquisition et l'installation d'un serveur informatique, de disques durs, de deux licences Microsoft 2025 Windows pour un montant de 10 100 € HT.
- ❖ Après consultation, de retenir la proposition de la SAS SUDERIANE pour l'acquisition et l'installation du matériel de sauvegarde informatique des services administratifs, pour un montant de 3 920 € HT.
- ❖ De retenir la proposition de la société SVM Construction pour le percement d'un mur dans un local communal, pour un montant de 2 970 € HT.

- ❖ De signer le devis l'Association Intercommunale de Musique et de Danse du Pays de Forcalquier et de la montagne de Lure pour une prestation de musique et de chant dans les écoles de Villeneuve, pour un montant de 15 498 € HT. Soit un tarif de l'heure à 41 €, pour 10h30 par semaine, pour l'année scolaire 2025-2026.
- ❖ Après consultation, d'acter la proposition d'emprunt du crédit mutuel pour un montant de 400 000 € sur une durée de 15 ans, à un taux d'intérêt de 3.50 %, à amortissement constant et une périodicité de remboursement trimestrielle.

◆ **EXAMEN DES DELIBERATIONS**

1. **AFFAIRES GENERALES – COMMERCES : OUVERTURES DOMINICALES 2026**
2. **FINANCES – BUDGET GENERAL : OUVERTURE UN QUART DES CREDITS**
3. **FINANCES – BUDGET GENERAL : DECISION MODIFICATIVE N°3**
4. **RH – PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE : RISQUES SANTE PARTICIPATION**
5. **ENVIRONNEMENT – GESTION DES DECHETS ABANDONNES : CONVENTION CITEO**
6. **URBANISME – MODIFICATION SIMPLIFIEE N°8 DU PLAN LOCAL D'URBANISME : ETUDES**
7. **FINANCES – GROUPE SCOLAIRE : ACTUALISATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME (AP)**
8. **SUBVENTION – MAISON FAMILIALE RURALE (MFR) MONTAGNE 05 : ACCUEIL APPRENTI**
9. **QUESTIONS DIVERSES**